

celui de sa servante, pour imiter une phrase du syl-
labaire ; ainsi, il a coutume de dire lorsqu'il boit, en
interpellant sa compagne : "Babet, bibo !" puis, en
repo-ant son verre, il exclame vigoureusement le mot
bu !

La gâté de ce franc buveur l'a mis en réputation
à la barrière ; un poète du lieu a fait au père Bibault
les honneurs de la chanson, et y a intercalé son
nom en faisant usage de sa plaisanterie ordinaire.
Cette chanson-rébus ne manque pas d'une certaine
originalité. Nous avons été assez heureux pour
nous en procurer une copie, et nous citons le cou-
plet où il est question de Bibault et de sa compa-
gne :

Souvent la liqueur vermeille
Fait faire, ah ! eh ! hi ! oh ! hu !

(a, e, i, o, u.)

Je vois près d'une bouteille

Babet, Bibault, bus.

(ba, be, bi, bo, bu.)

Mais, sans faire un inventaire

De chaque mot en u,

Je vois encor près d'un verre,

Cassé, six co... (u)

Bibault est donc le Roger-Bontemps du pays ; e
on peut juger de quelle consternation ont été frap-
pés ses voisins lorsque hier soir, après avoir entendu
la détonation d'un coup de pistolet, ils virent arriver
Babet tout éploré qui leur demandait secours et
leur apprenait que son maître venait d'être assassiné.
On s'empresse auprès du blessé, qu'on trouve
étendu sur un fauteuil, respirant à peine et les vête-
ments inondés de sang. Le docteur cherche de
tous ses yeux les traces de la plaie, mais il n'en voit
aucune.

La cause de tout cet émoi ne tarda pas à être
connue : des farceurs avaient rempli une seringue
d'une eau dans laquelle ils avaient délayé de la san-
guine, et l'un d'eux avait dirigé sur lui le bout de la
seringue, dont il lâcha le contenu, pendant qu'un
autre tirait en l'air, au même moment, un coup de
pistolet.

(Droit.)

L'Abcille Canadienne.

VENDREDI MATIN, 11 AOÛT, 1843.

Le désintéressement des Anglo-Canadiens.

QUELQUES MOTS A PROPOS DE NOS MAUX.

Vraiment, on ne peut s'empêcher d'admirer le
désintéressement de la partie Bretonne de notre
population. Le gouvernement peut bien en être
fier, car, aux générations à venir, elle passera
comme un exemple d'un dévouement sans bornes et
digne d'imitation. Nous ne badinons point ; nous
parlons sérieusement et allons prouver notre avan-
cément. D'abord, le premier point important qui nous
fait penser si bien des anti-canadiens, est l'empres-
sement avec lequel ils ont demandé l'union des
provinces : tant que le gouvernement ne se rendit
pas à leurs vœux, ils élevèrent une voix de Cen-
taure qui brisa les oreilles de nos braves législateurs
à un tel point, qu'ils daignèrent accorder à ces pé-
tionnaires importuns leur ardent demande. Par
là, les torys de nos parages, se chargèrent d'aider
leurs confrères d'en haut, dans le payement d'une
dette, qui, bien certainement, n'aurait jamais été
liquidée sans un si généreux secours—c'est le
drame de Damon et Pythias joué en grand !

Cet acte de noble dévouement envers des amis
dans le malheur, fut suivi d'une humble prière pour

l'établissement d'un bureau d'enregistrement, où
les vilains et ignorants Canadiens seraient obligés
d'enregistrer leurs hypothèques et autres actes, afin
de ne pouvoir pas vendre aux confiants émigrés
une propriété dont ils auraient déjà disposé. Mais
les enfants de St. Jean Baptiste ne se sentirent pas
d'humeur à encourager un bureau dont le but était
de mettre fin à leurs maintes iniquités, et les An-
glais, pour ne pas avoir la douleur d'être témoins
de la décadence du fruit de leur sage prévoyance,
prirent le trouble de grever leurs propriétés d'hypo-
thèques—ces cauchemars qui portent avec eux la
détérioration—afin de donner de la besogne à Mr.
D., notre brave régistrateur. Voyez donc cet au-
tre exemple de générosité qui devrait nous faire rou-
gir, nous, méchants Canadiens !

Les dignes fils de John Bull et Cie, ne se conten-
tant pas de se soumettre à ces inconvénients, font
tout en leur pouvoir afin d'encourager l'importation ;
ils ouvrent leurs bourses et en versent le contenu
dans la main du dit Jean Rosbil et Cie., dont ils
ont été obligés de laisser le sol de peur d'y mourir de
faim. Le type de la bonté et du pardon, ils ou-
blient les misères qu'ils ont essayées dans leur in-
grate patrie et la nourrissent, elle qui ne pouvait
leur procurer le nécessaire de la vie. Quelle leçon
ne nous donnent-ils pas à nous, enfants dénaturés
d'une mère adoptive ! nous qui nous nous efforçons
sans cesse d'entraver l'importation, en prêchant
l'usage des produits du pays. Les choses en sont à
une telle passe parmi nous, que l'on est porté à
craindre que cette terre matricide ne soit visitée un
jour d'une vengeance épouvantable ! En atten-
dant une tragédie si terrible, prêtez, peuple endur-
ci, l'oreille au récit d'un autre exemple de dévoue-
ment, qui surpasse en noblesse ceux dont nous
vous avons édifié plus haut.

Nos co-sujets trans-atlantiques, le dévouement
personnifié, non satisfaits de payer les dettes d'au-
trui, de se défaire des biens fragiles d'ici bas et
d'enrichir une patrie marâtre, veulent que le peu
qui leur reste soit fortement taxé ; mais, *mirabile
dictu*, leur prière est à peine écoutée : la mère pa-
trio qui est devenue sage à ses dépens, ne permet à
ces victimes d'une générosité aveugle, qu'une om-
bre de taxation : elle ne désire pas voir réitérer
les scènes de la révolution américaine, qu'un sys-
tème infâme de taxation introduisit sur le théâtre
de l'univers. L'Angleterre a, peut-être, mépris les
intentions de ses dignes Colonistes, qui, selon elle,
n'étaient ce moment que pour déployer "l'éten-
dard sanglant de la révolte." En interprétant ain-
si les effets d'une loyauté incomparable, elle se
rend coupable d'une injustice des plus criantes en-
vers les anglo-canadiens. Elle ne s'arrête pas ici
dans l'exercice d'une ingratitude sans exemple,
mais la redouble à mesure que les torys mettent au
jour quelque nouvelle marque de désintéressement.
Car, aujourd'hui, ne la voit-on pas les mettre hors
des places, et y introduire les mêmes individus qui
osèrent fomenter la rébellion, et qui furent soumis
aux lois par ceux dont ils occupent le poste ?

Mais, n'est-il pas possible que les Messieurs
d'origine Saxonne en Canada, aient ainsi souffert
afin que nous fussions accablés ? nous qui ne som-
mes que des faibles roseaux auprès des enfants du
robuste chêne, et conséquemment, qui aurions suc-

combé plutôt qu'eux. Tout ceci est bien proba-
ble, et nos charitables concitoyens, qui, sans doute,
s'entredisaient :

"Oh ! nous serions moins fins, moins dangereux

Si nous n'étions jamais ni bons, ni mauvais."

sont pour le coup, bien payés de leur duplicité,
puisque, comme le cheval qui s'adressa à l'hom-
me de la fable, pour être conduit afin d'atteindre
plutôt un cerf ennemi, ils se sont montrés de fa-
meuses bêtes de somme !

"Le mal seul fait le bien en ôtant le mal."

DELILIZ.

Nous avons reçu une lettre signée "Anon."
(anonyme) qui n'est pas couchée en des termes
les plus polis. Son auteur, *Anon*, veut nous faire
la morale parceque dans notre feuille précédente,
nous avons osé prendre en considération la condui-
te de l'ex-président de la Cour de Session. Il
prétend que nos remarques sont de vils libelles, ce
qui nous prouve que le généreux ami du person-
nage en question, ne saurait établir la différence
qui existe entre un libelle et une satire. Pour
toute réponse à son épître modérée, nous lui ci-
tons ce que Montaigne pense de la satire, et de
certains magistrats. Nous conseillons toute per-
sonne trop susceptible, de lire attentivement la ci-
tation.

"Les écrits satiriques peuvent amuser la malignité
générale, consoler les mécontents, diminuer l'en-
vie pour les places, donner au peuple la patience
de souffrir et le faire rire de ses souffrances".....

"Les magistrats dans le gouvernement où domine
fortement l'aristocratie, y sont de petits souverains,
qui ne sont pas assez grands pour mépriser les in-
jures."

S'il faut en juger d'après l'opinion du grand au-
auteur de "L'esprit des Lois," la conduite de l'ex-
président de la Cour de Session, aurait un mauvais
effet au loin, en ce qu'elle porterait à penser que
l'on est ici, en proie à une aristocratie tyrannique,
dont il serait un digne membre. Que l'on ne com-
prenne pas dans nos remarques les membres de la
magistrature actuelle, car nous les respectons trop ;
cependant, si quelqu'un d'eux se rend coupable
d'actes despotiques, notre devise sera "Rendez à
César ce qui est à César."

Depuis que l'article ci-dessus est écrit, nous
sommes tombé par pur hasard, sur la petite fable
qui suit ; comme rien n'aurait pu venir plus à pro-
pos, nous nous empressons de lui donner place afin
que tous ceux qui sont d'une sensibilité outrée
puissent en profiter.

LE PORC ET LES ABEILLES.

Après dîner seigneur pourceau
Dormait près d'une ruche : une petite abeille
De son faible aiguillon perce sa tendre peau :
Lors en fureur l'adolescent s'éveille ;
Il s'en prend à la troupe, attaque son palais,
Et de son grouin le renverse.
Mais sur lui tout à coup l'essaim fond et s'exerce,
Le poursuit, et l'accable enfin de mille traits.

Qui cherche à se venger d'une légère offense
S'attire bien souvent plus de mal qu'il ne pense.

MME JOLIVEAU.